

## Panneau de gypse de type C

### Fiche technique

#### **Pour les murs et les plafonds intérieurs qui nécessitent un indice de résistance au feu supérieur.**

Les panneaux ProRoc<sup>®</sup> de type C sont composés d'un noyau de gypse à formule spéciale qui respecte toutes les exigences de l'ASTM et de la CSA touchant les panneaux de gypse de type X. Les composants ajoutés au noyau accroissent la résistance au feu par rapport aux panneaux de type X. Tous les produits de type C sont fabriqués de papier recyclé à 100 p. cent qui peut être fini, peint, texturé ou recouvert de papier peint selon les techniques habituelles de finition du placoplâtre.

Répertoriés par le Laboratoire des assureurs du Canada (ULC), Underwriters' Laboratories Inc. (UL) et Warnock Hershey/ITS, les panneaux ProRoc<sup>®</sup> de type C assurent, de façon économique, un indice de résistance au feu conforme à une vaste gamme d'exigences de construction.

#### **UTILISATION DES PANNEAUX PROROC<sup>®</sup> DE TYPE C DANS DES CONSTRUCTIONS DE TYPE X**

**En raison de leur résistance accrue au feu, les produits ProRoc<sup>®</sup> de type C d'épaisseur moindre peuvent remplacer des produits de type X dans certaines constructions nécessitant un indice de résistance au feu. Les produits ProRoc<sup>®</sup> de type C d'épaisseur équivalente peuvent remplacer les panneaux de type X dans les constructions à indice de résistance au feu.**

Pour de plus amples renseignements sur les indices de résistance au feu et de transmission acoustique, ainsi que sur les particularités d'assemblage des systèmes de construction, consulter le Manuel des systèmes de panneaux de gypse. Les indices généraux de résistance au feu et de transmission

acoustique des systèmes de construction courants sont indiqués dans la partie 9 du CNBC et les codes provinciaux. Le manuel de conception de résistance au feu de la Gypsum Association (GA), GA 600, présente les indices de résistance au feu et de transmission acoustique des systèmes exclusifs et des ensembles généraux. Le Manuel des systèmes de panneaux de gypse et les fiches signalétiques sont publiés dans notre site Web ([www.certainteed.com](http://www.certainteed.com)).

#### **DONNÉES SUR LE PRODUIT**

##### **ÉPAISSEUR**

12,7 mm (1/2 po) – Panneau ProRoc<sup>®</sup> de type C  
15,9 mm (5/8 po) – Panneau ProRoc<sup>®</sup> de type C

##### **LONGUEUR**

Communiquer avec le bureau des ventes le plus près pour connaître les longueurs offertes.

##### **LARGEUR**

1 220 mm (4 pi)

##### **POIDS (APPROX.)**

12,7 mm (1/2 po) – 9,1 kg/m<sup>2</sup> (1,86 lb/pi<sup>2</sup>)  
15,9 mm (5/8 po) – 11,3 kg/m<sup>2</sup> (2,31 lb/pi<sup>2</sup>)

##### **NOYAU**

Panneau ProRoc<sup>®</sup> de type C – gypse (incombustible) à formule exclusive assurant une résistance supérieure au feu

##### **BORD**

Aminci, revêtu de papier – fini en usine

##### **EXTRÉMITÉ**

Angle droit – coupé en usine

#### **NORMES DU PRODUIT**

- CAN/CSA-A82.27 Panneau de gypse
  - ASTM C 1396 Panneau de gypse
  - ASTM C 36 Revêtement de gypse
- Nota : Répond à la désignation type X.

#### **CARACTÉRISTIQUES DE COMBUSTION EN SURFACE**

- Indice de propagation de la flamme 15
- Indice de dégagement de la fumée 0

Indices de propagation de la flamme et de dégagement de la fumée mis à l'essai conformément aux normes CAN/ULC-S102 / ASTM E 84.

#### **NORMES DE POSE**

- CAN/CSA-A82.31 Pose de panneau de gypse
- ASTM C 840 Pose et finition de panneau de gypse
- GA-216 Pose et finition de panneau de gypse
- Code national du bâtiment du Canada (CNBC)

Les constructions à indice de résistance au feu réalisées avec les produits ProRoc<sup>®</sup> de type C doivent être exécutées conformément aux renseignements détaillés énoncés dans la plus récente édition des listes d'homologation des laboratoires pertinents.

#### **NORMES DE FINITION**

- GA-214 Degré de finition des panneaux de gypse

#### **LIMITES**

- Lorsqu'il est précisé d'utiliser le matériau de type C pour assurer une résistance au feu donnée, aucun produit de type X d'épaisseur équivalente ne peut être utilisé.
- L'espacement maximal des montants doit être conforme aux dispositions du Code national du bâtiment du Canada (CNBC), aux normes de pose recommandées et aux exigences de conception.
- Il n'est pas recommandé d'exposer en permanence les panneaux à des températures supérieures à 52 °C (125 °F).
- Tous les matériaux doivent être conservés au sec.
- Tous les matériaux doivent être conservés à l'intérieur.
- Il n'est pas recommandé de poser les panneaux à l'extérieur.
- Tous les matériaux doivent être empilés avec soin sur une surface plane.

Distribué par :

**CertainTeed** 

CertainTeed Corporation  
P.O. Box 860  
Valley Forge, PA 19482

Professionnels : 800-233-8990  
Consommateurs : 800-782-8777  
[www.certainteed.com](http://www.certainteed.com)

Les caractéristiques, les propriétés et la performance des matériaux ou des systèmes fabriqués par CertainTeed et décrits aux présentes sont tirés des données obtenues sous des conditions d'essai contrôlées. CertainTeed ne fait aucune garantie, formelle ou implicite, quant aux caractéristiques, aux propriétés et à la performance en cas d'écart de telles conditions dans le cadre de la construction réelle. CertainTeed n'assume aucune responsabilité quant aux effets du mouvement structural.

MC © CertainTeed et le slogan « Quality made certain. Satisfaction guaranteed. » (Qualité certaine. Satisfaction garantie.) sont des marques de commerce de CertainTeed Corporation. Toutes les autres marques de commerce sont la propriété de BPB plc ou de sociétés qui lui sont apparentées ou affiliées.

AVIS : Les renseignements contenus dans ce document sont sujets à modification sans préavis. CertainTeed n'assume aucune responsabilité quant aux erreurs qui peuvent s'être glissées dans ce document par mégarde.

©01/07 CertainTeed Corporation. Imprimé au Canada sur du papier recyclé. ♻️ Mars 2007 Formulaire n° L-DS-005-B